

**Lieu des cours, renseignements et inscriptions
46, rue Bugeaud, Lyon 6°. Tél. : 04.78.52.25.88**

Cette grille peut faire l'objet d'éventuelles modifications en fonction des inscriptions et des demandes.

COURS POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

HORAIRES DES COURS COLLECTIFS		TARIFS DES COURS, en €uros												
INITIATION 1 ^{er} degré cours de 60' (Im 1) Pour les enfants débutants de 3 à 7 ans		auxquels il faut ajouter 70€ (cotisation d'adhésion + frais de gestion)												
Enfants de 3 à 5 ans	Mercredi de 9.00 à 10.00 Mercredi de 15.30 à 16.30 Samedi de 9.30 à 10.30	330 €	<p align="center">Calendrier, effectifs dans les cours, conditions d'inscriptions, modalités de paiement, statuts, voir plus bas.</p> <p align="center">Les cours d'instruments ne sont dispensés qu'aux enfants des cours de solfège ayant suivi le cycle des 3 degrés d'initiation ou l'équivalent.</p> <p align="center">Les horaires des cours individuels d'instruments sont fixés au cas par cas au mois de septembre avec le secrétariat, en commençant par les anciens élèves, puis les nouveaux instrumentistes ayant suivi le cycle d'initiation à Ryméa, puis dans l'ordre d'arrivée pour les nouveaux élèves.</p>											
Enfants de 4 à 6 ans	Mercredi de 9.00 à 10.00 Mercredi de 15.30 à 16.30 Samedi de 9.30 à 10.30													
INITIATION 2 ^o degré cours de 70' pour les enfants ayant suivi un 1 ^{er} degré (Im 2) ou pour les enfants débutants de plus de 7 ans (Im 4)		414 €												
Enfants de 4 à 6 ans	Mercredi de 10.25 à 11.35													
Enfants de 4 à 6 ans	Samedi de 10.45 à 11.55													
Enfants de 4 à 5 ans	Mercredi de 15.25 à 16.35													
Enfants de 7 à 10 ans	Mercredi de 16.45 à 17.55													
INITIATION 3 ^o degré (Im 3 = Ps-Pi) pré-solfègique et pré-instrumental cours de 80' pour les enfants ayant suivi un 2 ^o degré		501 €												
Enfants de 5 à 6 ans	Mercredi de 10.45 à 12.05													
Enfants de 6 à 7 ans	Mercredi de 8.50 à 10.10													
Enfants de 5 à 7 ans	Samedi de 10.40 à 12.05													
SOLFÈGE : cours collectifs de 90' (S1 à S7) pour les élèves ayant suivi le cycle d'initiation. + ENSEMBLE VOCAUX et INSTRUMENTAUX INSTRUMENTS : cours individuels proposés en plus du cours collectif de solfège piano, guitare, violon, alto, flûte traversière.		Tarif du solfège seul, sans cours d'instrument associé.	TARIF FORFAITAIRE comprenant : SOLFÈGE + INSTRUMENT + [CHOEUR & INSTRUMENTARIUM ou MUSIQUE DE CHAMBRE] suivant la durée des cours d'instrument. 4 possibilités au choix											
			30' seul	45' à 2	45' seul	60' seul								
Ps-Pi + Solfège 1	Mercredi de 8.45 à 10.15 Mercredi de 9.05 à 10.35 Mercredi de 16.45 à 18.15	588 €	588 € + 483 €	588 € + 363 €	588 € + 726 €	588 € + 960 €								
Solfège 1	Mercredi de 13.45 à 15.15													
Solfège 2	Mercredi de 10.45 à 12.15													
Solfège 3	Samedi de 9.00 à 10.30													
Solfège 4	Mercredi de 13.45 à 15.00		1 071 €	951 €	1 314 €	1 548 €								
Solfège 5	Mercredi de 18.20 à 19.20													
Solfège 6	Vendredi de 17.30 à 19.00													
Solfège 7	Samedi de 9.00 à 10.30													

COURS POUR ADULTES sans limite d'âge

SOLFÈGE (sans instrument)		Tarif* du cours collectif de solfège			
Débutants	Mercredi de 19.30 à 21.00	588 €			
Élémentaire	Mercredi de 19.30 à 21.00	588 €			
Forfait pour le cours collectif de Solfège + un cours individuel d'instrument (Instruments proposés : piano, guitare, violon, flûte traversière, flûte à bec).		Durée des cours individuels d'instruments			
		45'	60'	45' tous les 15 jours	60' tous les 15 jours
Tarifs* des 2 cours		1 434 €	1 713 €	1 014 €	1 155 €
COURS INDIVIDUELS d'instrument et/ou de solfège sans cours collectif associé, pour adolescents ou adultes		1 071 €	1 425 €	534 €	714 €
CHANT CHORAL	Lundi de 20.00 à 21.30	60 €			

*auxquels il faut ajouter 70 € pour la cotisation familiale d'adhésion et les frais de gestion.

Cette grille horaire peut faire l'objet d'éventuelles modifications en fonction des inscriptions et des demandes.

CALENDRIER

Permanences d'inscriptions à partir du 1^{er} Septembre de 15h à 18h30, sur place et au téléphone.

Début des cours collectifs, lundi 10 Septembre, des cours individuels, lundi 17 Septembre 2007.

Fin des cours jeudi 3 juillet 2008. Ryméa est fermée le dimanche et pendant les vacances scolaires des collèges. Soit au moins 33 cours collectifs et 32 cours individuels pour la saison 2007/2008.

EFFECTIFS ET DUREE DES COURS COLLECTIFS

Pour le 1^{er} degré, 12 à 15 élèves par classe, et à partir du 2^e degré, 7 à 10 (maximum 12) élèves par classe pour permettre un suivi plus personnalisé.

Au cas où il y aurait moins de 5 à 6 élèves inscrits dans un cours, la durée de ce cours pourrait être réduite de 15' sans changement de tarif.

Aucun cours ne sera ouvert pour moins de 5 élèves, sauf réduction conséquente du temps de cours.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour être inscrit à Ryméa, il faut remplir et signer le formulaire d'inscription et y joindre une photo de chaque élève ainsi que tous les chèques correspondants.

Le montant total de l'inscription comprend :

- l'adhésion familiale à l'association « École Willems Ryméa » : **27 €** par an.
- les frais de gestion : **43 €** par élève.
- le tarif des cours, établi suivant leur durée pour permettre l'autofinancement de l'école.

REDUCTIONS FAMILIALES

Une réduction sur les tarifs des cours est proposée pour plusieurs inscriptions d'une même famille :

- 10% sont appliqués pour le 2^e inscrit, - 15% pour le 3^e et - 20% pour les 4^e et suivants...

L'inscription s'entend pour l'année entière, mais le règlement peut être étalé dans le temps.

Il convient en ce cas de joindre tous les chèques correspondants à la fiche d'inscription.

Le paiement par chèques vacances ANCV est accepté moyennant une participation aux frais de 1%.

Conditions d'annulation : voir la fiche d'inscription ci-jointe.

STATUTS

L'école de musique Willems Ryméa est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901.

Ses statuts ont été déposés à la préfecture du Rhône le 2 août 1991 sous le n° 1 / 29940.

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports le 24 juin 1993 sous le n° 69 D 274.

N° de SIRET : 383 146 784 00012.

Code APE : 804 D.

MODES DE PAIEMENT AU CHOIX*

Soit en une fois à l'inscription.

Soit en trois fois : le « Total après réduction » est alors divisé par 3.

Au premier versement, il conviendra d'ajouter **70 €** correspondant à la somme des « Frais de gestion » et « Cotisation d'adhésion ».

Le premier chèque* sera encaissé immédiatement.

Le second chèque* sera encaissé le 1^{er} janvier 2008.

Le troisième chèque* sera encaissé le 1^{er} avril 2008.

Soit en espèces (tout ou partie).

Joindre un chèque* de caution à échanger lors des versements.

Soit par chèque vacances ANCV (tout ou partie).

Joindre un chèque* de caution à échanger lors des versements.

Soit en 10 fois par 10 chèques*.

*Précisez le nom du signataire des chèques s'il diffère du nom des parents.

CONDITIONS D'ANNULATION

L'inscription s'entend pour l'année entière.

Tout désistement fera l'objet d'une étude particulière sur les bases suivantes :

Cours collectifs : remboursement proportionnel au nombre de cours restants dans la limite de 50% du tarif annuel.

Cours individuels : l'engagement vis-à-vis du professeur est annuel et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, sauf cas de force majeure.